



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Demande de panthéonisation de Maryse Condé

Question écrite n° 17853

Texte de la question

M. Olivier Serva interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer, chargée des outre-mer, sur la possibilité de panthéoniser de Maryse Condé. Née en Guadeloupe, Maryse Condé, de son nom de naissance Marise Liliane Appoline Bouclon, a été une figure emblématique de la littérature francophone, couvrant un large spectre de genres allant de la fiction à la littérature pour la jeunesse, en passant par le théâtre. Son œuvre, ancrée dans la mémoire de l'esclavage et de la colonisation, a profondément marqué la littérature contemporaine, notamment avec des ouvrages tels que « Ségou » et « Moi Tituba ». L'excellence de son œuvre littéraire a été reconnue à maintes reprises, surtout par l'attribution du Grand Prix du roman métis en 2010. De plus, Maryse Condé a été honorée par le prestigieux prix Nobel de littérature en 2018, ainsi que par la grand-croix de l'Ordre national du Mérite en 2019, récompenses méritées pour son engagement indéfectible en faveur de la justice sociale et de la diversité culturelle. Au-delà de son talent littéraire, Maryse Condé a consacré sa vie à défendre les droits humains et à promouvoir la diversité culturelle. Elle a été la première présidente du Comité national pour la mémoire de l'esclavage. Son engagement en faveur de la justice sociale et de l'égalité a fait d'elle une voix respectée et écoutée sur la scène internationale. En lui offrant une place au Panthéon, on rendrait hommage à son héritage littéraire exceptionnel et à son engagement inébranlable pour les valeurs de liberté et de fraternité qui sont au cœur de la République. En effet, la panthéonisation de Maryse Condé revêt une importance capitale pour la Nation. Par son entrée au Panthéon, haut lieu de mémoire nationale, la France rendrait hommage à son héritage littéraire exceptionnel et à son engagement inébranlable. En tant que voix respectée sur la scène internationale, Maryse Condé a œuvré pour promouvoir la tolérance et le respect mutuel, des valeurs essentielles à une société multiculturelle. Cette panthéonisation serait bien plus qu'un simple geste symbolique. Ce serait un acte de reconnaissance envers une figure majeure de la littérature francophone, mais aussi un message fort en faveur de la diversité culturelle et de la lutte contre les discriminations. En cette période où le multiculturalisme du pays est attaqué, célébrer des personnalités telles que Maryse Condé devient essentiel pour renforcer le vivre ensemble de la Nation. C'est dans ce sens qu'il l'interroge quant à la panthéonisation de Maryse Condé, telle que demandée à travers une tribune du journal *Le Monde* par un collectif emmené par l'ancien président du Conseil représentatif des associations noires, Louis-Georges Tin (https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/14/maryse-conde-doit-etre-integree-au-panthéon-comme-cela-avait-ete-fait-pour-aime-cesaire_6227846_3232.html <https://thestateofafricandiaspora.com/appel-avec-maryse-conde-le-panthéon-sera-plus-beau-2/>).

Données clés

Auteur : [M. Olivier Serva](#)

Circonscription : Guadeloupe (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17853

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : [Outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Outre-mer](#)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 21 mai 2024, page 3992

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)